

Universal Long Life Antifreeze + Coolant Ready to Use

Fiche de Données de Sécurité

Selon le titre 29 du CFR, section 1910.1200, Hazard Communication Standard (HCS)
Date d'émission: 2025-10-03 Date de révision: 2025-10-03

SECTION 1 Identification

1.1. Identificateur de produit

Forme du produit	: Mélange
Nom commercial	: Universal Long Life Antifreeze + Coolant Ready to Use
Code du produit	: 4009G, 400955, 4009275

1.2. Autres moyens d'identification

Pas d'informations complémentaires disponibles

1.3. Usage recommandé et restrictions d'utilisation du produit chimique

Utilisation de la substance/mélange	: Antigel, Produit prêt à l'emploi
Restrictions d'emploi	: Usage réservé aux utilisateurs professionnels

1.4. Données relatives au fournisseur

Fournisseur

Petra Automotive Products, Inc.
11085 Regency Green Dr.
Cypress, TX 77429
USA
T (713) 856-5700
www.petraautoproducts.com

1.5. Numéro de téléphone en cas d'urgence

Numéro d'urgence	: (Uniquement en cas de déversements, fuites, incendies, exposition ou accidents impliquant des substances chimiques) : CHEMTREC 1-800-424-9300 (aux États-Unis), 1-703-527-3887 (hors des États-Unis)
------------------	--

SECTION 2 Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification SGH-US

Toxicité aiguë (par voie orale), Catégorie 4	H302	Nocif en cas d'ingestion.
Lésions oculaires graves/irritation oculaire, Catégorie 2	H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
Toxicité pour la reproduction, Catégorie 1B	H360	Peut nuire au fœtus..
Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition répétée, catégorie 2	H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes (reins) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée (-Ingestion).

Texte intégral des mentions H : voir rubrique 16

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage GHS US

Pictogrammes de danger (GHS US)



Mention d'avertissement (GHS US)

: Danger

Universal Long Life Antifreeze + Coolant Ready to Use

Fiche de Données de Sécurité

Selon le titre 29 du CFR, section 1910.1200, Hazard Communication Standard (HCS)

Mentions de danger (GHS US)	: H302 - Nocif en cas d'ingestion H319 - Provoque une sévère irritation des yeux H360 - Peut nuire au fœtus.. H373 - Risque présumé d'effets graves pour les organes (reins) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée (- Ingestion).
Conseils de prudence (GHS US)	: P201 - Se procurer les instructions avant utilisation. P202 - Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. P260 - Ne pas respirer les brouillards, aérosols, vapeurs. P264 - Se laver les mains, les avant-bras et le visage soigneusement après manipulation. P270 - Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. P280 - Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un équipement de protection des yeux. P301+P312 - En cas d'ingestion: Appeler un centre antipoison ou un médecin en cas de malaise. P330 - Rincer la bouche. P305+P351+P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P337+P313 - Si l'irritation des yeux persiste: Consulter un médecin. P308+P313 - En cas d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin. P405 - Garder sous clef. P501 - Éliminer le contenu et/ou le récipient to un centre de collecte de déchets dangereux ou spéciaux, conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et/ou internationale.

2.3. Dangers associés aux utilisations connues ou raisonnablement anticipées

La libération soudaine de vapeurs ou de brouillards chimiques organiques chauds prove-nant d'équipements de traitement fonctionnant à une température et à une pression élevées, ou l'introduction brusque d'air dans un équipement sous vide, peut entraîner des in-flammations sans présence apparente de sources d'inflammation. Les températures d'« auto-inflammation » ou d'« inflammation » rapportées dans les études ne peuvent être utilisées comme températures de fonctionnement sûres dans les processus chimiques sans une évaluation des conditions spécifiques du processus. Avant d'utiliser ce produit dans des applications à température élevée, une évaluation approfondie est nécessaire pour assurer des conditions de fonctionnement sécurisées.

2.4. Dangers non classés ailleurs

Autres dangers non classés : Aucun connu.

2.5. Toxicité aiguë inconnue

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 3 Composition/information sur les ingrédients

3.1. Substances

Non applicable

3.2. Mélanges

Nom	Identificateur de produit	%
Éthylène glycol	n° CAS: 107-21-1	45 - 55
Potassium 2-ethylhexanoate	n° CAS: 3164-85-0	1 - <3
Diéthylène glycol	n° CAS: 111-46-6	<3

*Nom chimique, numéro CAS et/ou la concentration exacte ont été tenus au secret commercial

Texte complet des classes de danger et des phrases H : voir rubrique 16

Universal Long Life Antifreeze + Coolant Ready to Use

Fiche de Données de Sécurité

Selon le titre 29 du CFR, section 1910.1200, Hazard Communication Standard (HCS)

SECTION 4 Premiers soins

4.1. Description des premiers soins nécessaires

- | | |
|---|---|
| Premiers soins général | : Appeler un centre antipoison ou un médecin en cas de malaise. |
| Premiers soins après inhalation | : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. En cas de symptômes respiratoires: Consulter un médecin. |
| Premiers soins après contact avec la peau | : Oter les vêtements touchés et laver les parties exposées de la peau au moyen d'un savon doux et d'eau, puis rincer à l'eau chaude. En cas d'irritation cutanée: Consulter un médecin. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. |
| Premiers soins après contact oculaire | : Rincer immédiatement les yeux abondamment avec de l'eau pendant au moins 15 minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin. |
| Premiers soins après ingestion | : Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Rincer la bouche à l'eau. Ne jamais administrer quelque chose par la bouche à une personne inconsciente. |

4.2. Symptômes/effets les plus importants, aigus ou retardés

- | | |
|----------------------|---|
| Symptômes/effets | : Provoque une sévère irritation des yeux. Peut provoquer une légère irritation de la peau. Peut causer une légère irritation des voies respiratoires et d'autres membranes muqueuses. Nocif en cas d'ingestion. Les symptômes comprennent : Dépression du système nerveux central, maux de tête, vertiges, somnolence, perte de coordination, Vision brouillée, Fatigue, Troubles rénaux, Modification du débit d'urine, Douleurs abdominales. Risque présumé d'effets graves pour les organes (reins) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée (Ingestion). Peut nuire au fœtus. |
| Inhalation | : Peut causer des maux de tête, des nausées et une irritation du système respiratoire. |
| Peau | : Peut provoquer une irritation de la peau. |
| Yeux | : Peut provoquer une irritation mineure des yeux. |
| Ingestion | : Nocif en cas d'ingestion. Les symptômes peuvent être des étourdissements, des maux de tête, des nausées et une perte de coordination. Vision brouillée. Douleurs abdominales. Troubles rénaux. Modification du débit d'urine. |
| Symptômes chroniques | : Risque présumé d'effets graves pour les organes (reins) (en cas d'ingestion). Peut nuire au fœtus. |

4.3. Indications quant à la nécessité éventuelle d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

- | | |
|----------------------------------|---|
| Autre avis médical ou traitement | : Si la quantité ingérée est importante : Consulter d'urgence un médecin. |
|----------------------------------|---|

SECTION 5: Mesures à prendre en cas d'incendie

5.1. Moyens d'extinctions appropriés (et non appropriés)

- | | |
|------------------------------------|---|
| Moyens d'extinction appropriés | : Mousse anti-alcool. Poudre sèche. Dioxyde de carbone. Eau pulvérisée. Refroidir à l'eau pulvérisée les récipients exposés à la chaleur. |
| Agents d'extinction non appropriés | : Ne pas utiliser un jet d'eau concentré, il pourrait disperser et répandre le feu. |

5.2. Dangers spécifiques du produit

- | | |
|---|---|
| Danger d'incendie | : Ce produit n'est pas classifié comme étant inflammable ou combustible. Peut brûler mais ne s'enflamme pas facilement. En cas de combustion: libération de monoxyde de carbone - dioxyde de carbone. |
| Produits de décomposition dangereux en cas d'incendie | : Dégagement possible de fumées toxiques. Dioxyde de carbone. Monoxyde de carbone. |

5.3. Équipements spéciaux de protection et précautions pour les pompiers

- | | |
|---|--|
| Instructions de lutte contre l'incendie | : Refroidir les conteneurs exposés par pulvérisation ou brouillard d'eau. |
| Protection en cas d'incendie | : Ne pas intervenir sans un équipement de protection adapté. Appareil de protection respiratoire autonome isolant. Protection complète du corps. |

Universal Long Life Antifreeze + Coolant Ready to Use

Fiche de Données de Sécurité

Selon le titre 29 du CFR, section 1910.1200, Hazard Communication Standard (HCS)

SECTION 6 Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

6.1. Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Mesures générales

- : Ecartez toute source d'ignition. Ventiler la zone de déversement. Évitez de respirer les vapeurs, le brouillard ou les brumes. Évitez le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Obturer la fuite si cela peut se faire sans danger. Gardez à distance du déversement le personnel non indispensable et non protégé.

Pour les non-sauveteurs

Équipement de protection

- : Porter l'équipement de protection individuelle recommandé.

Procédures d'urgence

- : Ventiler la zone de déversement. Évitez de respirer les brouillards, aérosols, vapeurs. Évitez le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Ne pas toucher le produit déversé ou marcher dessus. Porter un vêtement de protection approprié. Obturer la fuite si cela peut se faire sans danger. Intervention limitée au personnel qualifié muni des protections appropriées.

Pour les sauveteurs

Équipement de protection

- : Ne pas intervenir sans un équipement de protection adapté. Pour plus d'informations, se reporter à la section 8 : "Contrôle de l'exposition-protection individuelle".

Précautions pour la protection de l'environnement

- : Évitez le rejet dans l'environnement.

6.2. Méthodes et matériaux de confinement et de nettoyage

Procédés de nettoyage

- : Absorber le liquide répandu dans un matériau absorbant. Nettoyer dès que possible tout épandage, en le récoltant au moyen d'un produit absorbant. Rincer les surfaces souillées abondamment à l'eau.

Autres informations

- : Éliminer les matières ou résidus solides dans un centre autorisé.

Pour plus d'informations, se reporter à la section 8 : "Contrôle de l'exposition-protection individuelle". Pour plus d'informations, se reporter à la section 13.

SECTION 7 Manutention et stockage

7.1. Précautions à prendre pour assurer la manutention dans des conditions de sécurité

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

- : Nocif ou mortel en cas d'ingestion. Ne pas ingérer. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Évitez de respirer les brouillards, aérosols, vapeurs. Évitez le contact répété ou prolongé avec la peau. Évitez le contact avec les yeux. Conserver à l'abri des flammes nues, des surfaces chaudes et des sources d'ignition. Tenir l'emballage bien fermé. Les contenants vides contiennent des résidus de produits et peuvent être dangereux. Ne pas couper, souder ou meuler les contenants sauf si l'intérieur a été soigneusement lavé. Ne pas réutiliser les emballages vides sans lavage ou recyclage approprié.

Mesures d'hygiène

- : Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains après toute manipulation.

Dangers supplémentaires lors du traitement

- : La libération soudaine de vapeurs ou de brouillards chimiques organiques chauds provenant d'équipements de traitement fonctionnant à une température et à une pression élevées, ou l'introduction brusque d'air dans un équipement sous vide, peut entraîner des inflammations sans présence apparente de sources d'inflammation. Les températures d'« auto-inflammation » ou d'« inflammation » rapportées dans les études ne peuvent être utilisées comme températures de fonctionnement sûres dans les processus chimiques sans une évaluation des conditions spécifiques du processus. Avant d'utiliser ce produit dans des applications à température élevée, une évaluation approfondie est nécessaire pour assurer des conditions de fonctionnement sécurisées.

Universal Long Life Antifreeze + Coolant Ready to Use

Fiche de Données de Sécurité

Selon le titre 29 du CFR, section 1910.1200, Hazard Communication Standard (HCS)

7.2. Stockage dans des conditions de sécurité en tenant compte de toutes incompatibilités éventuelles

Conditions de stockage	: Garder les conteneurs fermés en dehors de leur utilisation. Stocker dans un endroit bien ventilé. Protéger de la chaleur. Tenir au frais.
Matières incompatibles	: Acides forts. Oxydants forts. Matières réactives avec des composés hydroxylés.
Utilisations finales spécifiques	: Antigel.

SECTION 8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Pas d'informations complémentaires disponibles

8.2. Contrôles d'ingénierie appropriés

Contrôles techniques appropriés	: Utiliser une ventilation générale ou à aspiration localisée comme requis pour maintenir les niveaux d'expositions en dessous des limites d'exposition en milieu de travail.
Contrôle de l'exposition de l'environnement	: Éviter le rejet dans l'environnement.

8.3. Mesures de protection individuelle, telles que l'emploi d'équipements de protection individuelle

Protection des mains:

Porter des gants appropriés résistants aux produits chimiques

Protection oculaire:

Lunettes de protection contre les éclaboussures

Protection de la peau et du corps:

Porter un vêtement de protection approprié

Protection des voies respiratoires:

Si les limites d'exposition professionnelle sont dépassées ou si les niveaux d'exposition sont excessifs, porter un respirateur approuvé. Le choix d'un respirateur et son utilisation doivent se baser sur le type, la forme et la concentration de contaminants. Suivre les règles applicables et les bonnes pratiques d'hygiène industrielle.

Protection contre les dangers thermiques:

Non applicable.

SECTION 9 Propriétés physiques et chimiques

9.1. Propriétés physiques et chimiques de base

État physique	: Liquide
Apparence	: Limpide. Jaune verdâtre à vert jaunâtre.
Couleur	: Jaune verdâtre à vert jaunâtre
Odeur	: Légère odeur caractéristique
Seuil olfactif	: Aucune donnée disponible
pH	: 8 – 9
Point de fusion	: Non applicable
Point de congélation	: -37 °C
Point d'ébullition	: 108 °C
Point d'éclair	: 116 °C Ethylene glycol
Inflammabilité (solide, gaz)	: Non applicable.
Pression de la vapeur	: < 0,1 mm Hg à 20°C
Densité relative de la vapeur à 20°C	: Aucune donnée disponible
Densité relative	: 1,06
Masse volumique	: 1,06 kg/l

Universal Long Life Antifreeze + Coolant Ready to Use

Fiche de Données de Sécurité

Selon le titre 29 du CFR, section 1910.1200, Hazard Communication Standard (HCS)

Solubilité	: Soluble. Eau: 100 %
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow)	: Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammation	: 400 °C Ethylene glycol
Température de décomposition	: Non déterminé
Viscosité, cinématique	: on déterminé
Limites d'explosivité	: Limite inférieure d'explosion: 3,2 vol % Éthylène glycol Limite supérieure d'explosion: 15,3 vol % Éthylène glycol
Propriétés explosives	: Non déterminé.
Propriétés comburantes	: Aucun(e).
Caractéristiques d'une particule	: Caractéristiques d'une particule : Non applicable

9.2. Données (supplémentaires) concernant certaines classes de danger physique

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 10 Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Le produit n'est pas réactif dans les conditions normales d'utilisation, de stockage et de transport.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

10.3. Risque de réactions dangereuses

Réagit avec les oxydants (forts). Peut générer de la chaleur ou des gaz.

10.4. Conditions à éviter

Aucune dans des conditions de stockage et de manipulation recommandées (voir section 7).

10.5. Matériaux incompatibles

Oxydants forts. Acides forts. Matières réactives avec des composés hydroxylés.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Monoxyde de carbone. Dioxyde de carbone.

SECTION 11 Données toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité Aiguë (voie orale) : Nocif en cas d'ingestion.

Toxicité Aiguë (voie cutanée) : Non classé

Toxicité aigüe (inhalation) : Non classé

Universal Long Life Antifreeze + Coolant Ready to Use

ATE US (voie orale)	944,956 mg/kg de poids corporel
---------------------	---------------------------------

Éthylène glycol (107-21-1)

DL50 orale rat	7712 mg/kg
DL50 orale	500 mg/kg Estimation du point de toxicité aiguë convertie
DL50 cutanée rat	3500 mg/kg DL50 cutanée souris
CL50 Inhalation - Rat (Poussière/brouillard)	> 2,5 mg/l/4h

Universal Long Life Antifreeze + Coolant Ready to Use

Fiche de Données de Sécurité

Selon le titre 29 du CFR, section 1910.1200, Hazard Communication Standard (HCS)

Potassium 2-ethylhexanoate (3164-85-0)	
DL50 orale rat	≥ 2400 – ≤ 4000 mg/kg Lecture croisée
DL50 cutanée rat	> 2000 mg/kg de poids corporel (méthode OCDE 402)
Diéthylène glycol (111-46-6)	
DL50 orale rat	16500 mg/kg
DL50 orale	500 mg/kg (Estimation du point de toxicité aiguë convertie)
DL50 cutanée lapin	13300 mg/kg
CL50 Inhalation - Rat (Poussière/brouillard)	> 4,6 mg/l/4h Aucun risque de décès à ce niveau de concentration
Corrosion cutanée/irritation cutanée	: Non classé pH: 8 – 9
Éthylène glycol (107-21-1)	
pH	6 – 7,5 Source: GESTIS
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	: Provoque une sévère irritation des yeux. pH: 8 – 9
Éthylène glycol (107-21-1)	
pH	6 – 7,5 Source: GESTIS
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	: Non classé
Mutagénicité sur les cellules germinales	: Non classé
Cancérogénicité	: Non classé
Éthylène glycol (107-21-1)	
NOAEL (chronique, oral, animal/mâle, 2 ans)	1500 mg/kg de poids corporel
Diéthylène glycol (111-46-6)	
NOAEL (chronique, oral, animal/mâle, 2 ans)	1210 mg/kg de poids corporel
NOAEL (chronique, oral, animal/femelle, 2 ans)	1160 mg/kg de poids corporel
Toxicité pour la reproduction	: Peut nuire au fœtus..
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (exposition unique)	: Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (exposition répétée)	: Risque présumé d'effets graves pour les organes (reins) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée (- Ingestion).
Éthylène glycol (107-21-1)	
Indications complémentaires	reins
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (exposition répétée)	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
Potassium 2-ethylhexanoate (3164-85-0)	
NOAEL (subchronique, oral, animal/mâle, 90 jours)	180 mg/kg de poids corporel Animal: mouse, Animal sex: male, Guideline: other.
NOAEL (subchronique, oral, animal/femelle, 90 jours)	205 mg/kg de poids corporel Animal: mouse, Animal sex: female, Guideline: other.
Diéthylène glycol (111-46-6)	
LOAEL (oral, rat, 90 jours)	40000 mg/kg de poids corporel

Universal Long Life Antifreeze + Coolant Ready to Use

Fiche de Données de Sécurité

Selon le titre 29 du CFR, section 1910.1200, Hazard Communication Standard (HCS)

Diéthylène glycol (111-46-6)	
NOAEL (oral, rat, 90 jours)	936 mg/kg de poids corporel/jour
Danger par aspiration	: Non classé
Universal Long Life Antifreeze + Coolant Ready to Use	
Viscosité, cinématique	Non déterminé
Symptômes/effets	: Provoque une sévère irritation des yeux. Peut provoquer une légère irritation de la peau. Peut causer une légère irritation des voies respiratoires et d'autres membranes muqueuses. Nocif en cas d'ingestion. Les symptômes comprennent : Dépression du système nerveux central, maux de tête, vertiges, somnolence, perte de coordination, Vision brouillée, Fatigue, Troubles rénaux, Modification du débit d'urine, Douleurs abdominales. Risque présumé d'effets graves pour les organes (reins) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée (Ingestion). Peut nuire au fœtus.
Inhalation	: Peut causer des maux de tête, des nausées et une irritation du système respiratoire.
Peau	: Peut provoquer une irritation de la peau.
Yeux	: Peut provoquer une irritation mineure des yeux.
Ingestion	: Nocif en cas d'ingestion. Les symptômes peuvent être des étourdissements, des maux de tête, des nausées et une perte de coordination. Vision brouillée. Douleurs abdominales. Troubles rénaux. Modification du débit d'urine.
Symptômes chroniques	: Risque présumé d'effets graves pour les organes (reins) (en cas d'ingestion). Peut nuire au fœtus.

SECTION 12 Données écologiques

12.1. Écotoxicité

Écologie - général	: Ce produit n'est pas considéré comme toxique pour les organismes aquatiques et ne provoque pas d'effets néfastes à long terme dans l'environnement.
Dangers pour le milieu aquatique – danger aigu (à court terme)	: Non applicable
Dangers pour le milieu aquatique – danger chronique (à long-terme)	: Non applicable

Éthylène glycol (107-21-1)	
CL50 - Poissons [1]	> 72860 mg/l
CE50 - Crustacés [1]	> 100 mg/l
CE50 96h - Algues [1]	3536 mg/l
CE50 96h - Algues [2]	6500 – 13000 mg/l Pseudokirchneriella subcapitata
Algues ErC50	> 10000 mg/l
NOEC (chronique)	≥ 1000 mg/l Test organisms (species): Americamysis bahia (previous name: Mysidopsis bahia) Duration: '23 d'

Potassium 2-ethylhexanoate (3164-85-0)

CL50 - Poissons [1]	> 100 mg/l Oryzias latipes (médaka)
CE50 - Crustacés [1]	910 mg/l Daphnia magna (puce d'eau)
CE50 72h - Algues [1]	49,3 mg/l Desmodesmus subspicatus
LOEC (chronique)	63 mg/l Test organisms (species): Daphnia magna Duration: '21 d'
NOEC (chronique)	25 mg/l Test organisms (species): Daphnia magna Duration: '21 d'

Universal Long Life Antifreeze + Coolant Ready to Use

Fiche de Données de Sécurité

Selon le titre 29 du CFR, section 1910.1200, Hazard Communication Standard (HCS)

Diéthylène glycol (111-46-6)

CL50 - Poissons [1]	75200 mg/l Pimephales promelas
CE50 - Crustacés [1]	62630 mg/l Daphnia magna (puce d'eau)
CE50 96h - Algues [1]	6500 – 13000 mg/l Pseudokirchneriella subcapitata

12.2. Persistance et dégradabilité

Universal Long Life Antifreeze + Coolant Ready to Use

Persistance et dégradabilité	Pas d'informations complémentaires disponibles.
------------------------------	---

Éthylène glycol (107-21-1)

Persistance et dégradabilité	Facilement biodégradable.
------------------------------	---------------------------

Potassium 2-ethylhexanoate (3164-85-0)

Persistance et dégradabilité	Rapidement dégradable
------------------------------	-----------------------

Diéthylène glycol (111-46-6)

Persistance et dégradabilité	Facilement biodégradable.
------------------------------	---------------------------

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Éthylène glycol (107-21-1)

Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow)	-1,36
--	-------

Diéthylène glycol (111-46-6)

Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Kow)	1,5
--	-----

12.4. Mobilité dans le sol

Éthylène glycol (107-21-1)

Mobilité dans le sol	0,2 Source: HSDB
----------------------	------------------

12.5. Autres effets nocifs

Ozone	: Non classé
Autres effets néfastes	: Aucun connu.
Gaz à effet de serre fluoré	: Non

SECTION 13 Données sur l'élimination

Méthodes de traitement des déchets : Jeter conformément à la législation fédérale, étatique et locale en vigueur.

SECTION 14 Informations relatives au transport

En conformité avec: DOT / TMD / IMDG / IATA

DOT	TMD	IMDG	IATA
14.1. Numéro ONU			
UN3082	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé

Universal Long Life Antifreeze + Coolant Ready to Use

Fiche de Données de Sécurité

Selon le titre 29 du CFR, section 1910.1200, Hazard Communication Standard (HCS)

DOT	TMD	IMDG	IATA
14.2. Désignation officielle pour le transport			
Environmentally hazardous substances, liquid, n.o.s. (Ethylene glycol)	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé
14.3. Classe(s) de danger pour le transport			
9 	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé
14.4. Groupe d'emballage			
III	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé
14.5. Dangers pour l'environnement			
Dangereux pour l'environnement: Non	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé
Les contenants d'une quantité inférieure à la quantité à déclarer peuvent être expédiés sans être soumis à la réglementation.			

14.6. Transport en vrac

Non applicable

14.7. Précautions spéciales pour l'utilisateur

DOT

N° ONU (DOT) : UN3082

TMD

Non réglementé

IMDG

Non réglementé

IATA

Non réglementé

SECTION 15 Informations sur la réglementation

15.1. Réglementations fédérales

Universal Long Life Antifreeze + Coolant Ready to Use

Loi SARA section 311/312, États-Unis, classes de danger	Se reporter à la section 2 pour la classification des dangers de l'OSHA.
---	--

Tous les composants de ce produit sont enregistrés ou exempts d'enregistrement dans l'inventaire de la Loi sur la Réglementation des Substances Toxiques par l'Agence de la Protection de l'Environnement des Etats-Unis (TSCA)

Composant(s) chimique(s) sujet(s) aux exigences de rapport de la section 313 du "Title III" du "Superfund Amendments and Reauthorization Act" de 1986 et 40 CFR Part 372.

Ethylene Glycol	n° CAS 107-21-1	45 - 55%
-----------------	-----------------	----------

Universal Long Life Antifreeze + Coolant Ready to Use

Fiche de Données de Sécurité

Selon le titre 29 du CFR, section 1910.1200, Hazard Communication Standard (HCS)

Éthylène glycol (107-21-1)

Listé dans les polluants de l'air dangereux de l'EPA (HAPS)

QD CERCLA	5000 lb
-----------	---------

15.2. Règlements internationaux

CANADA

Éthylène glycol (107-21-1)

Listé dans la LIS canadienne (Liste Intérieure des Substances)

Potassium 2-ethylhexanoate (3164-85-0)

Listé dans la LIS canadienne (Liste Intérieure des Substances)

Diéthylène glycol (111-46-6)

Listé dans la LIS canadienne (Liste Intérieure des Substances)

Réglementations UE

Pas d'informations complémentaires disponibles

Directives nationales

Universal Long Life Antifreeze + Coolant Ready to Use

Toutes les substances chimiques contenues dans ce produit figurent à l'inventaire TSCA (Toxic Substances Control Act) de l'EPA (Environmental Protection Agency)

Listé dans la LIS canadienne (Liste Intérieure des Substances)

Potassium 2-ethylhexanoate (3164-85-0)

Figure dans l'INSQ (Mexican National Inventory of Chemical Substances)

Diéthylène glycol (111-46-6)

Listé dans l'IECSC (Inventory of Existing Chemical Substances Produced or Imported in China)

15.3. Réglementations nationales

 **AVERTISSEMENT:** Ce produit peut vous exposer à Éthylène glycol, identifié par l'État de Californie comme pouvant causer des malformations congénitales ou autres effets nocifs sur la reproduction. Pour de plus amples informations, prière de consulter www.P65Warnings.ca.gov.

Composant	Réglementations nationales ou locales
Éthylène glycol (107-21-1)	U.S. - Delaware - Exigences relatives au rejet de polluants - Quantité à signaler; U.S. - New Jersey - Liste Right To Know des substances dangereuses

SECTION 16 Autres informations

Selon le titre 29 du CFR, section 1910.1200, Hazard Communication Standard (HCS)

Date de révision : 2025-10-03

Date d'émission : 2025-10-03

Universal Long Life Antifreeze + Coolant Ready to Use

Fiche de Données de Sécurité

Selon le titre 29 du CFR, section 1910.1200, Hazard Communication Standard (HCS)

Texte complet des classes de danger et des phrases H

H302	Nocif en cas d'ingestion
H319	Provoque une sévère irritation des yeux
H360	Peut nuire à la fertilité ou au fœtus.
H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Indications de changement:

Nouvelle FDS.

Fiche de données de sécurité (FDS), USA

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit.